institut supérieur
des arts et du design
de Toulouse
5 quai de la Daurade
31000 Toulouse
+33 (0)5 31 47 12 11
contact@isdat.fr
www.isdat.fr

| | |
|---|---|
| **Date** | 16 juin 2025 |
| **Objet / réf** | Inscriptions et ré-inscriptions cours publics adultes 2025-2026 |
| **Dossier suivi par** | Benoit Benhamou |
| **Tél / Mail** | contact@isdat.fr / 05 31 47 12 11 |

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier d'inscription aux cours publics d'arts plastiques pour adultes, pour l'année 2025-2026.

L'isdaT souhaite proposer pour la rentrée 2025 une nouvelle offre de cours le samedi matin, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant. La qualité des enseignements sera identique à celle proposée dans les cours en semaine.

**Les inscriptions sont ouvertes du 16 juin au 4 juillet et du 1er au 8 septembre 2025.**
Les personnes inscrites pour les cours du samedi matin seront informées si le nombre d'inscription permet l'ouverture de ces nouveaux créneaux le 12 septembre 2025.

Je vous invite à nous le retourner **avant le 4 juillet ou le 8 septembre 2025** dernier délai (le cachet de la poste faisant foi) dûment rempli et accompagné des pièces demandées ou de le déposer à l'accueil de l'établissement avant 17h.

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :
1. la fiche d'inscription dûment remplie,
2. une photographie d'identité,
3. une enveloppe demi-format (16 x 23 cm) kraft timbrée libellée au nom et adresse du demandeur,
4. photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile 2025,
5. photocopie du justificatif précisant la situation administrative pour les demandeur·ses d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les étudiant·es,
6. un chèque postal ou bancaire libellé à l' ordre du Trésor Public d'un montant de 670 euros, ou de 350 euros pour les demandeur·ses d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les étudiant·es.

Conformément aux règles définies par le conseil d'administration de l'isdaT le 4 avril 2025, le remboursement des droits d'inscription est possible uniquement en cas de résiliation de l'inscription après 2 cours d'essais après règlement.
Le paiement de ces frais d'inscription peut se faire en deux versements, l'un au 1er septembre 2025, l'autre au 1er décembre 2025. Dans ce cas les deux chèques dûment remplis et signés aux dates correspondantes devront être adressés avec la convention ci-jointe.

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en considération.
Les cours d'arts plastiques pour adultes ne préparent pas au concours d'entrée à l'isdaT. La carte délivrée aux personnes inscrites ne donne pas droit au statut d'étudiant. En revanche, elle permet l'accès à la bibliothèque.

Les cours commencent le lundi 29 septembre 2025 et prennent fin le vendredi 26 juin 2026. Ils n'ont pas lieu pendant les périodes de vacances de fin d'année (2 semaines en décembre), d'hiver (2 semaines en février) et de printemps (1 semaine en avril).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Alain Combres,
Directeur général par intérim

Site Daurade
5 quai de la Daurade 31000 Toulouse
+33 (0)5 31 47 12 11 – contact@isdat.fr
www.isdat.fr

Photo

# Inscription et ré-inscription
# Cours adultes 2025-2026

Nom _____ Prénom _____
Né·e le _____ à _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél. _____ Tél portable _____
E-mail _____

Cochez le cours que vous désirez suivre (un cours par inscription).

| Cours | Horaire | Lieu | Choix |
|---|---|---|---|
| Le plaisir au dessin de Quentin Jouret | Lundi 9h – 13h | isdaT | ☐ |
| Le plaisir au dessin de Quentin Jouret | Lundi 14h – 18h | isdaT | ☐ |
| Le plaisir au dessin de Quentin Jouret | Mardi 9h – 13h | isdaT | ☐ |
| Le plaisir au dessin de Quentin Jouret | Mardi 14h – 18h | isdaT | ☐ |
| Le dessin vagabond de Raphaël Larre | Mercredi 9h – 13h | isdaT | ☐ |
| Le dessin vagabond de Raphaël Larre | Mercredi 14h – 18h | isdaT | ☐ |
| Le dessin vagabond de Raphaël Larre | Mardi et mercredi 18h - 20h | isdaT | ☐ |
| Le dessin vagabond de Raphaël Larre | Jeudi 9h – 13h | isdaT | ☐ |
| Peinture de Martine Gélis | Jeudi 14h – 18h | isdaT | ☐ |
| Peinture de Martine Gélis | Jeudi et vendredi 18h – 20h | isdaT | ☐ |
| Peinture de Martine Gélis | Vendredi 9h – 13h | isdaT | ☐ |
| Peinture de Martine Gélis | Vendredi 14h – 18h | isdaT | ☐ |
| Faire Image de Jérôme Souillot | Samedi 9h – 13h | isdaT | ☐ |

Date : Nom et signature :

L'institut supérieur des arts de Toulouse recueille vos données afin de traiter votre demande d'inscription. Les données collectées, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de l'institut supérieur des arts de Toulouse et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à l'institut supérieur des arts de Toulouse, 5 quai de la Daurade, 31000 Toulouse ou à communication@isdat.fr, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

isdaT